



ÎLE SAINT-GERMAIN *Poney club*

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

 ponil@equivil.fr

 www.equivil.fr

170 Quai Stalingrad, 92130 Issy les Mlx, ☎ 01 46 48 80 80 📞 07 85 30 30 30
gestion : Ponil 22 Grande Rue 95460 Ezanville, ✉ equivil@equivil.fr, N° intracommunautaire FR5844374724100018

2 0 2 2 / 2 0 2 3

Bienvenue au club



Les poneys
vous attendent
pour découvrir
l'équitation et le
monde du cheval.

RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

COTISATION EQUIVIL+LICENCE FFE+ASSURANCE

50 €. A régler une fois par an

AUTOMNE

du lundi 29 août au dimanche 23 octobre
du lundi 7 novembre au dimanche 18 décembre

HIVER

du lundi 2 janvier au dimanche 19 février
du lundi 6 mars au dimanche 2 avril

PRINTEMPS

Du lundi 3 avril au dimanche 23 avril
Du lundi 8 mai au dimanche 2 juillet

TARIFS

Cotisation + assurance: 60€ + séance 630 € = 690 €

OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement pour arrêt définitif + 100€

SPECIAL DECOUVERTE POUR GROUPE

Séances aux horaires scolaires comprenant 10 séances par trimestre. Tarifs pour le groupe à voir avec le club

LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA
et l'encadrement équestre à 20% de TVA

REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de P C I ou Poney club de l'île saint Germain

RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglé:

Mode de règlement :

Montant :

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :



Consulter le Planning des séances sur equivil.fr

Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions, animations, découvertes équestres à vivre en famille ou entre amis.

Tout sur www.equivil.fr

Retrouvez-nous sur
facebook 
[ilesaintgermain-equivil](https://www.facebook.com/ilesaintgermain-equivil)

Séjour en Sologne

Spécial 6/14 ans à chaque vacance



à la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature
pour progresser + et pour connaître
la vraie vie à la campagne avec les
animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions auprès du
club ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur equivil.fr « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69 ✉ otefond@equivil.fr

REGLEMENT INTERIEUR

- ♦ Le port du casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ♦ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ♦ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- ♦ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- ♦ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- ♦ les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA et l'encadrement sportif à 20% de TVA
- ♦ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ♦ A la fin du forfait, le rendez-vous est automatiquement supprimé.
- ♦ En cas de fermeture du club pour cause de toute force majeure, des solutions de remplacement sont proposées
- ♦ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- ♦ Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ♦ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1^{er} septembre suivant
- ♦ Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- ♦ il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestres

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club